



Les
Bruyères
Association

Le sens de l'engagement, le sens de la vie

RESIDENCE AUTONOMIE

TARIFS

Au 1^{er} janvier 2026

STUDIO Equivalence loyer et charges locatives (Conv. APL)

612.95 € TTC / mensuel à terme échu

Prestations annexes forfaitisées

257.42 € TCC / mensuel à terme à echoir

Restauration (Facultative mais assurée 7 jour sur 7) à terme échu

-Petit déjeuner : 3.97 € TTC

-Repas du midi : 8.33 € TTC

-Repas du soir : 6.16 € TTC

CAUTION & DEPOT DE GARANTIE A L'ENTREE

(Par logement)

Caution équivalente à 1 mois du montant du loyer et des charges locatives